Lettre à l'attention des Membres du Parlement européen

A propos du projet de communication de la Commission européenne « Réformer le budget, changer l'Europe »

Soumise conjointement par

Assemblée des Régions d'Europe (ARE)
Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)
Conférence des régions européennes à pouvoir législatif (REGLEG)
Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM)
Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)
EUROCITIES
Association Européenne des Elus de Montagne (AEM)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la révision du budget, la Commission européenne prépare actuellement une Communication au Parlement européen et au Conseil. La semaine dernière, nous avons été informés de, et avons réagi à, une première version de cette communication.

En tant qu'organisations représentant les régions et les villes d'Europe, nous tenons à partager avec vous, Membres du Parlement européen, nos inquiétudes à propos de ce document. Bien qu'il s'agisse à ce stade d'un premier projet, il met en avant un certain nombre de propositions dont les conséquences potentielles mettraient en péril la reprise et le développement économique durable en Europe. En outre, ce projet ne semble pas traduire l'objectif de cohésion territoriale, tel que mis en avant dans le Traité de Lisbonne.

De manière générale, cette première version de la communication propose une reconcentration radicale des priorités budgétaires de l'UE, selon des défis stratégiques en évolution et des contraintes budgétaires dues à la crise économique. Il est probable que cela se passera dans un contexte de réduction budgétaire pour l'UE, bien que cela ne soit pas explicitement mentionné ni illustré par des chiffres dans le document.

Nous soutenons pleinement la réflexion stratégique qui sous-tend l'exercice. Sans aucun doute, l'UE a besoin d'un budget prospectif. Les trois domaines d'action prioritaires qui ont été identifiés comme la base du future budget européen (la croissance et les emplois durables, l'énergie et l'UE comme acteur mondial) répondent au besoin fondamental de l'UE de s'adapter au monde global et multi-polaire du 21^e siècle, nouvelle donne dont les conséquences sont déjà une réalité quotidienne pour nos régions et villes. Il est toutefois regrettable que ce projet ne prenne pas suffisamment en compte les objectifs d'inclusion et de cohésion sociale dans ses propositions.

De surcroît, les propositions pour la mise en œuvre de ces priorités au sein des politiques de l'UE nous préoccupent grandement. Ce projet prévoit implicitement une réorganisation de la politique régionale de l'UE, qui se concentrerait sur les régions des Etats membres les plus pauvres et suggère de tendre vers une renationalisation et une réorganisation sectorielle des politiques de l'UE. Nous croyons que cela irait à l'encontre du principe de cohésion territoriale et ignorerait le potentiel démontrable des approches intégrées au niveau territorial. Voici deux raisons claires expliquant pourquoi cette situation doit être évitée :

- La recherche économique et les preuves empiriques. Toutes les recommandations publiées ces dernières années par des organisations internationales telles que l'OCDE concordent et insistent sur l'efficacité – à la fois en termes financiers et de résultats tangibles – que

gagnent des politiques publiques mises en place au niveau territorial et appliquées grâce à l'implication des autorités régionales et locales.

Notre expérience nous apprend également que les programmes sectoriels à grande échelle ne parviendrons pas, seuls, à résoudre les problèmes transversaux et multi-sectoriels auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Les limites de tels programmes ont mené au concept de l'approche intégrée qui a été développé ces dernières années. La politique régionale, à travers les fonds structurels, est cruciale car il s'agit du seul mécanisme intégré existant impliquant les acteurs publics sub-nationaux. Il est vital que les opportunités d'interventions intégrées offertes par la politique de cohésion ne soient pas perdues après 2013.

Démocratie et visibilité de l'UE pour ses citoyens. Nous ne doutons pas que vous, en tant que membres du Parlement européen, soyez pleinement conscients de la nécessité toujours plus forte de réconcilier les citoyens d'Europe avec l'aventure européenne. Il serait donc important de reconnaître la valeur ajoutée d'un tel instrument, qui garantit la visibilité des actions de l'UE à travers l'ensemble du territoire européen.

A la veille de la ratification du Traité de Lisbonne, nous devrions en profiter pour souligner l'importance des principes de cohésion territoriale et de subsidiarité sub-nationale, qui sont inscrits dans le Traité et faire en sorte que la réforme du budget de l'UE ne les affaiblisse pas.

Sur cette base et en vue des auditions des candidats de la future Commission européenne qui seront bientôt organisées par le Parlement européen, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'il est de la plus haute importance que tous les futurs commissaires soutiennent clairement et se fassent les avocats d'une interprétation ambitieuse des principes de cohésion territoriale et de subsidiarité sub-nationale, et s'engagent à les mettre en œuvre dans leurs domaines de compétence respectifs.

A cette fin, nous voudrions proposer deux questions que vous pourriez envisager de leur poser lors de leur audition :

- Quelle est votre vision de la mise en œuvre des principes de cohésion territoriale et de subsidiarité sub-nationale introduits par le traité de Lisbonne ?
- Comment comptez-vous les appliquer concrètement dans votre domaine de compétence, pendant votre mandat ?

Nous espérons que vous prendrez ces points en considération dans les discussions que vous aurez dans les semaines et les mois à venir et nous restons à votre disposition afin de discuter de ces questions plus en détail.

Meilleures salutations,

Michèle Sabban, Présidente, Assemblée des Régions d'Europe (ARE)

Martín Guillermo Ramírez, Secrétaire Général, Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE)

Mercedes Bresso, Présidente, Conférence des Régions européennes à pouvoir législatif (REGLEG)

Claudio Martini, Président, Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) Michael Häupl, Président, Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) Paul Bevan, Secrétaire Général, EUROCITIES

Joël Giraud, Vice Président, Association Européenne des Elus de Montagne (AEM)